

BILAN DES 19^{èmes} ASSISES DE L'ORIGINE

Comment garantir la stabilité des cahiers des charges, face aux contraintes climatiques, sanitaires et de marché ?

Signature d'un partenariat symbolique entre Coop de France Nouvelle-Aquitaine et la FCD, unis pour mettre en valeur les produits coopératifs

À l'occasion des 19^{èmes} Assises de l'Origine, organisées dans la cadre du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les experts présents ont échangé sur le thème « *Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine : concilier innovations et traditions* ». Témoignages et débats ont permis d'identifier les grandes tendances d'évolution de ces signes de qualité et de comprendre les raisons pour lesquelles certains produits alimentaires parviennent à se distinguer, notamment en s'appuyant sur l'innovation ainsi que sur leur ancrage territorial et culturel.



Après une introduction de **Dominique Graciet**, Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, plusieurs spécialistes ont échangé au cours de ce rendez-vous marqué par :

- **5 témoignages** autour du questionnement "*Comment faire évoluer les SIQO pour une agriculture qui réponde aux défis de demain ?*"
 - Bernard ANGELRAS, Président de la Commission Environnement de l'INAO et Président de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV).
 - Dominique FORGET, Directeur de l'Unité Expérimentale Viticole de l'INRA Bordeaux
 - Gérard DELCOUSTAL, Président de l'Organisme de Défense et de Gestion du Pruneau d'Agen

Chantal BRÈTHES, Présidente de l'Association pour la Promotion et la Défense de Produits de Palmipèdes à Foie Gras du Sud-Ouest (PALSO)

JEAN LUC GUERIN Maître de Conférences à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, et responsable de l'équipe de virologie à l'Unité Mixte de Recherche Interactions-Hôtes – Agents Pathogènes (IHAP)

Fabrice GOUR, Chargé de promotion des AOP Jambon de Parme et Parmigiano Reggiano en France,

- **l'intervention de Simona CASELLI**, Ministre de l'Agriculture d'Emilie-Romagne (Italie), autour de la politique régionale d'Emilie-Romagne en faveur de l'Innovation

Retour sur les témoignages par Bruno Millet

Commissaire Général de Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Belle affluence, avec 120 à 130 participants qui se sont mobilisés pour assister aux Assises de l'Origine, ce qui "signe" la réussite de ce rendez-vous professionnel orienté autour des questions qui se posent aujourd'hui au SIQO quant à l'évolution de leurs cahiers des charges par rapport à des contraintes extérieures.

Différence de temporalités

La succession des témoignages a démontré qu'il faut avoir une réflexion autour de la notion de temps, puisque - par nature - les SIQO s'appuient sur des cahiers des charges qui constituent des stabilisations de leur mode de production, alors qu'en parallèle, des contraintes extérieures évoluent, déstabilisant par la même ce qui est prévu dans leur réglementation.

Pour illustrer la différence de temporalité, je prendrai l'exemple de la vigne, avec des travaux conduits déjà depuis plusieurs années sur la sélection de pieds résistants à l'oïdium et au mildiou, les deux principales maladies fongiques qui affectent la vigne et génèrent des traitements entraînant la réaction négative de la société par rapport à l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui, ces plans qui commencent à avoir une résistance durable, ne sont pas incorporables dans les cahiers des charges des AOC. Que faire... alors qu'une réponse technologique à cette évolution existe et qu'elle pourrait en partie palier le delta entre la réglementation et l'évolution sur le terrain ?

Vers l'incorporation de 4% de cépages résistants aux maladies fongiques ?

Le chercheur de l'INA a expliqué que l'incorporation d'un pourcentage réduit de ces nouveaux cépages (qui peuvent avoir des profils organoleptiques légèrement différents des cépages que l'on utilise aujourd'hui) ne génère pas d'incidence sur les qualités gustatives du vin.

Comme piste de réflexion, ce chercheur a suggéré que 4% de ces cépages résistants soient plantés en zones sensibles, de manière à réduire fortement les traitements sur ces parcelles... une solution qui répondrait partiellement aux questions qui se posent aujourd'hui mais qui, actuellement, est règlementairement impossible.

La revanche du pruneau d'Agen petit calibre

Les pruniculteurs ont astucieusement fait évoluer l'utilisation des fruits en fonction de leur destination. Pour une utilisation en tant que produit transformé, les professionnels ont décidé de recourir à de plus petits calibres qui peuvent ainsi désormais entrer dans la composition de yaourts, fars, et autres produits transformés.

La filière des palmipèdes a témoigné de sa réflexion conduite autour des solutions à apporter pour protéger les élevages de l'Influenza Aviaire. Comment cela est-il compatible avec les modèles actuels d'élevage, notamment dans le cadre du recours au plein air ?

Le parmesan, droit (et bien) dans son cahier des charges

Autre témoignage, celui du parmesan (AOP Parmigiano Reggiano) satisfait par un cahier des charges dont il ne souhaite pas l'évolution. Il a toujours écarté des propositions de conduites pouvant améliorer sa compétitivité, au motif que cela pourrait altérer la qualité. Ils ont choisi de rester dans un mode de production très stabilisé. C'est donc un contre-exemple de résistance à des propositions de changement de rythme, notamment en matière de collecte du lait par exemple. Cette position réussit très bien à ce produit qui valorise le lait de cette région qui fournit l'essentiel de sa production pour la fabrication du Parmigiano Reggiano.

Autre intervention, celle de l'INAO concernant l'intégration de l'agro-écologie dans les cahiers des charges des signes de qualité. Aujourd'hui, un certain nombre de SIQO n'ont pas abordé la question mais ne doivent-ils pas cependant être attentifs à l'évolution de ces modes de production et les intégrer dans les cahiers des charges de produits ? Il s'agit-là d'un questionnement plus général auquel il est cependant important de s'intéresser.

En conclusion des interventions, Simona Caselli, Ministre de l'Agriculture d'Emilie-Romagne (Italie), s'est exprimée à propos de la politique régionale d'Emilie-Romagne en faveur de l'Innovation... une région très engagée dans les SIQO. Cette région mobilise de gros moyens pour la défense de son produit phare. Pour soutenir l'innovation elle met en place des Partenariats Européens pour l'Innovation.

Coop de France Nouvelle-Aquitaine et la FCD unis à Bordeaux

Cette édition des Assises de l'Origine s'est achevée par la signature d'une convention régionale entre la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) et Coop de France Nouvelle-Aquitaine.

Au cours d'un retour d'expérience préalable, **Michel Prugue**, Président de Coop de France et **Jacques Creyssel**, Délégué Général de la FCD ont expliqué la finalité de cet accord cadre national Coop de France / FCD.

Déjà travaillée entre la distribution et la coopération, cette convention souhaite contribuer à l'amélioration de la chaîne de valeur des acteurs économiques autour d'un produit. Il est évident que si nous restons dans le système actuel, hyper concurrentiel, où la seule donnée d'ajustement est le prix, cela aura forcément un effet négatif sur l'ensemble des acteurs de la filière y compris les distributeurs. Tout le monde est alors perdant, à commencer par le producteur qui est au début de la chaîne et n'a pas toujours la capacité de résistance. Ce n'est pas ainsi que l'on fait du développement, que l'on favorise l'investissement et l'innovation. L'idée serait donc de se mettre autour de la table et de voir comment il est possible d'engager un dialogue constructif pour mieux comprendre les contraintes de chacun et de voir - sans naïveté de part et d'autre - s'il est possible de mieux réfléchir à cette chaîne de valeur. La grande distribution étant plutôt engagée dans un schéma de destruction de valeur, est-ce que cette convention va aider des acteurs économiques - dont c'est la responsabilité - à réfléchir ensemble de manière lucide et positive ? Cette réflexion s'inscrit tout à fait dans ce que le Président de la république a annoncé : organiser rapidement des Etats Généraux de l'alimentation pour repenser cette question. Il est clair que si l'on crée davantage de valeur, les filières pourront respirer un peu mieux, surinvestir, et s'affranchir de crises répétitives qui, in fine, coûtent à la puissance publique, aux contribuables et donc aux consommateurs. Avec de faibles incidences en termes de prix public, on doit pouvoir largement améliorer la vitalité économique des filières.

C'est une consécration pour Les Assises de l'Origine que cette instance nationale ait choisi Bordeaux pour officialiser la signature de cette convention.

Contacts presse

Assises de l'Origine
Mathieu Barra / 06 32 31 56 58
origine@na.chambagri.fr

Salon de l'Agriculture de la Nouvelle-Aquitaine
Canal Com / 05 56 79 70 53
agence@canal-com.eu